

Education à l'Environnement pour un Développement Durable dans un établissement scolaire

Vade-mecum

édition du 7 septembre 2005

L'EEDD, un projet pour l'académie de Poitiers

L'école ne pouvait rester à l'écart des préoccupations et des solidarités de notre monde contemporain et devait les étudier en conjuguant leurs multiples facettes : environnementale, économique, sociale et culturelle telles qu'elles ont été mises en évidence par le « développement durable ».

Ainsi, les circulaires de rentrée 2004 et 2005 et la circulaire de juillet 2004 ont-elles introduit l'EEDD (éducation à l'environnement pour un développement durable) dans l'ensemble du cursus scolaire, de la maternelle au lycée, et pour tous les élèves du territoire français.

Dans notre académie, forte d'une longue tradition et de partenariats riches, j'ai souhaité renforcer ce dispositif national en faisant de l'EEDD l'une des dix priorités de notre projet d'académie pour les années à venir : « Asseoir l'éducation à l'environnement pour un développement durable et sensibiliser les élèves à la prévention des risques ».

C'est donc un engagement fort et durable qui demande à chacun un investissement personnel.

C'est une priorité qui sera régulièrement évaluée pour progresser.

Et c'est une ambition que nous avons à partager avec tous les partenaires de l'école.

Ce document, réalisé à l'intention des équipes d'encadrement mais aussi des enseignants ayant la mission de correspondant EEDD dans leur établissement s'inscrit pleinement dans l'accompagnement de la généralisation et dans le projet de notre académie.

Il s'adresse à vous, adultes aux responsabilités pédagogiques, administratives ou techniques, qui allez devoir autour du chef d'établissement unir vos efforts, échanger, articuler vos savoir-faire pour innover et construire le « projet EEDD » qui sera celui convenant le mieux à votre établissement ou à votre école.

Il s'agira pour vous, dans le respect du cadre national et des priorités académiques de prendre en compte vos spécificités et vos préférences : celles de vos élèves, de vos équipes éducatives quelles que soient les missions ou l'origine des personnels mais aussi celles liées à votre territoire et aux acteurs susceptibles d'être localement vos partenaires .

L'enjeu est ici de donner des éléments de repères, des références, des contacts et ressources mais aussi quelques pistes susceptibles de vous aider à faire évoluer les habitudes, à construire votre projet selon une démarche systémique, objectif permettant de mettre en lien et en cohérence les enseignements disciplinaires et interdisciplinaires, les projets transversaux et culturels avec la gestion au quotidien des lieux de vie des élèves dont vous avez la charge.

Je souhaite vivement que ce document apporte une aide à chacun afin que notre académie s'engage fortement dans une éducation à l'environnement pour un développement durable porteuse à la fois d'acquisition de savoirs, de questionnements citoyens et d'actes éco-responsables au quotidien.

Frédéric Cadet
Recteur de l'académie de Poitiers

L'émergence du développement durable

I- Quelques données :

Indicateurs

- Le PIB (Produit Intérieur Brut) est obtenu en additionnant la somme de tous les revenus et la valeur totale de la production de biens et de services d'un pays.

- L'IDH (Indicateur de Développement Humain) intègre, en plus du PIB, des données qualitatives : le pouvoir d'achat réel, l'espérance de vie ainsi que le niveau d'éducation mesuré par la durée de scolarisation et le taux d'alphabétisation.

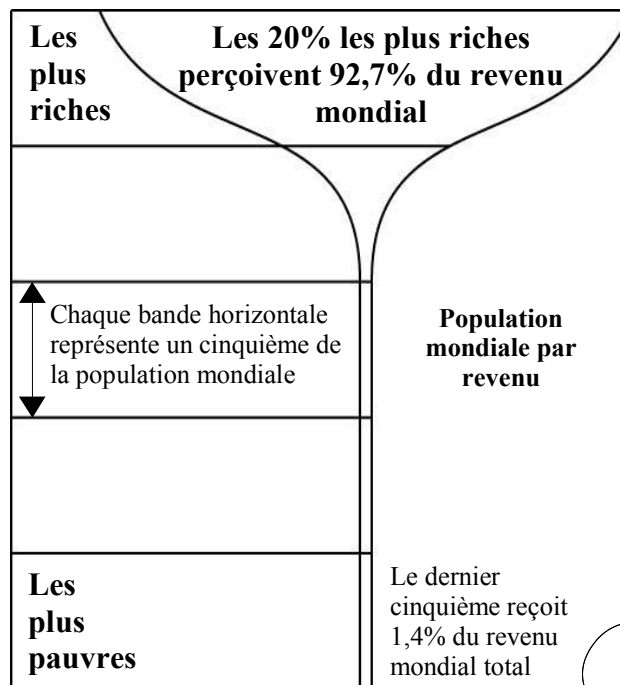
- De nombreux autres indicateurs de développement humain existent : égalité homme-femme, accès aux ressources, bien-être durable (ISEW),...

Source : IFREE

Répartition des revenus

(Année 2000)

Modèle dit "de la coupe de champagne"



Notion d'empreinte écologique

C'est la surface biologique productive nécessaire pour fournir énergie et matières premières et absorber les déchets produits par les êtres humains et leurs activités.

2 ha sont disponibles par habitant alors que 3 ha sont utilisés en moyenne (Attention! Ce dernier nombre tient compte des stocks constitués par la planète).

Si tous les Terriens vivaient comme :

- les Européens, il faudrait 3 planètes (6 ha/habitant)
- les Américains du nord, il faudrait 6 planètes (12ha/habitant)

Source : travaux de Wackernagel (Suisse)

20% des habitants de la planète utilisent 80% des ressources

II - Quelques dates :

Années 60	1967	1968	1971	1972	1973	1984	1986	1987	1992	1996	2001	2002
Conquête spatiale	Torrey Canyon	Création du Club de Rome	Création de Greenpeace	Conférence de Stockholm	1ère crise pétrolière	Bhopal	Tchernobyl	Rapport Brundtland	Conférence de Rio	Protocole de Kyoto	Forum social de Porto Alegre	Sommet de la Terre Johannesburg

III - Quelques textes :

La définition du développement durable : issue des travaux de la commission Brundtland (ONU)...

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins ».

La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) : les travaux d'une commission interministérielle ont abouti en juin 2003 aux quatre priorités suivantes... à retrouver en détail sur http://www.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=12

1. Rendre le concept de Développement Durable compréhensible pour tous et sensibiliser le citoyen à ses différentes dimensions
2. Mettre à la disposition du public une information fiable et transparente en matière de DD
3. Développer, dans le milieu scolaire et les activités extra-scolaires, l'EEDD et mieux l'intégrer dans les cursus de formation professionnelle
4. Faciliter la participation du citoyen au débat public

La charte adossée à la Constitution de la République Française, adoptée par le parlement le 28 février 2005 :

http://www.ecologie.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=937

Art. 1^{er}. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Art. 6. - Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Art. 7. - Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Art. 8. - L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.

Le Développement Durable, un concept à enseigner... et à questionner...

l'EEDD, des pratiques dans le cadre :

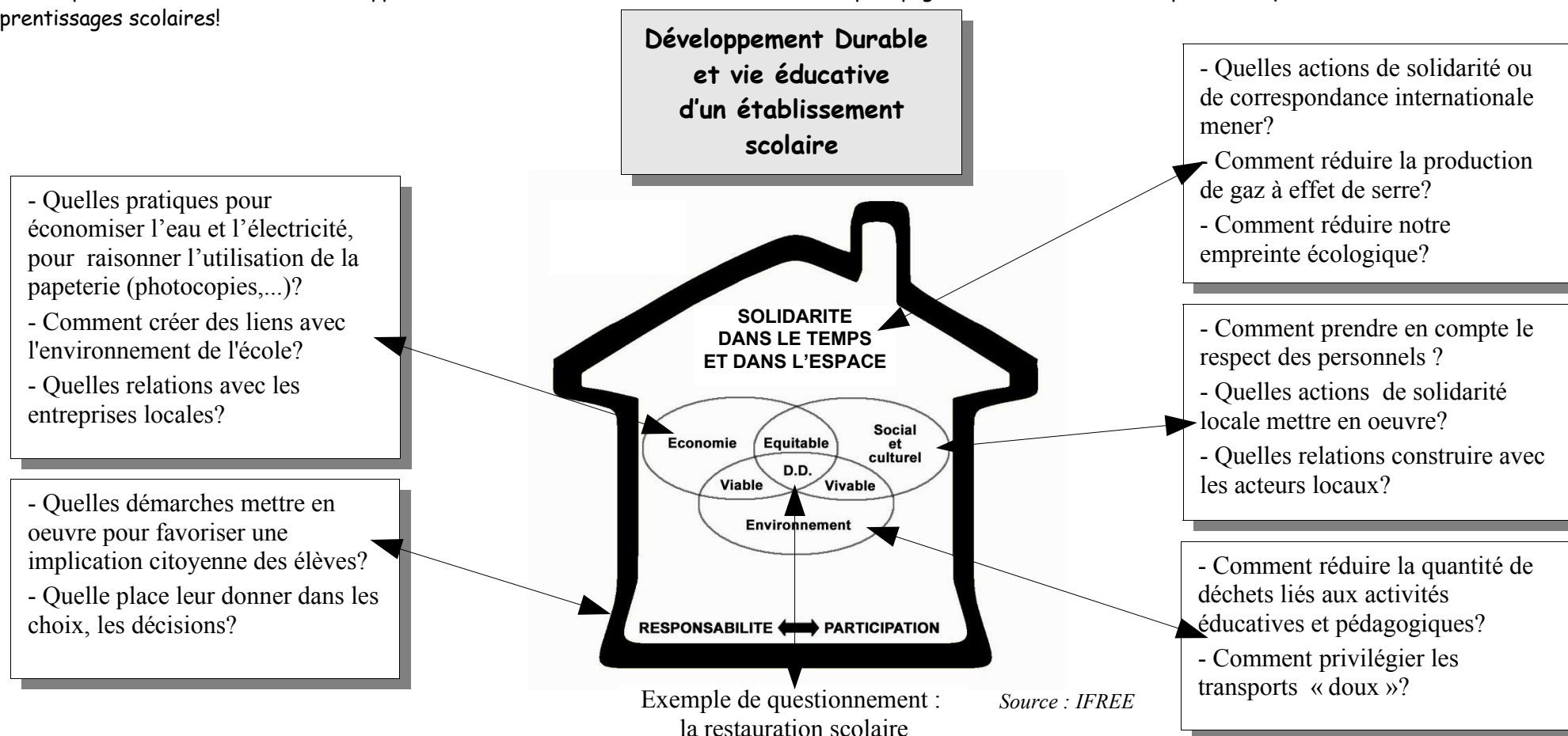
- des enseignements disciplinaires
- des projets interdisciplinaires et culturels
- de la vie et de la gestion des établissements

Le développement durable : mode d'emploi

Le schéma au centre de la maison « foyer de l'humanité » exprime l'idée d'interdépendance entre les piliers : **environnement - social et culturel - économie**. Dans l'élaboration et la conduite d'un projet mettant en œuvre le développement durable, ces trois dimensions doivent être interrogées de manière transversale. En effet, au delà du concept, le développement durable est aussi une démarche qui nécessite de nouveaux modes de questionnement face à nos **problèmes communs (solidarité dans le temps et dans l'espace)**.

Fondée sur le couple « **responsabilité - participation** », cette approche systémique face à la complexité implique des procédures d'évaluation propres à nous accompagner pour aller vers un monde **vivable, viable et équitable**.

Afin d'expliciter la démarche de développement durable, le schéma ci-dessous et l'exemple cpage 6 vous donneront des pistes de questionnement... à investir dans les apprentissages scolaires!



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Solidarité dans le temps et dans l'espace

- Quels choix alimentaires effectuer pour préserver la biodiversité?
- Comment prendre en compte les différences culturelles? (religions, régime)

Social et culturel

- Comment donner un caractère plus éducatif au temps du repas?
- Comment contribuer à l'épanouissement de tous les personnels?

Économie

- Quelle part accorder aux produits bio, aux productions locales, avec quel budget?
- Quelles filières de distribution privilégier? (commerce équitable, circuits courts...)

Responsabilité Participation

- Quelle participation des élèves, des parents... dans la conception des menus?
- Comment améliorer le cadre du restaurant scolaire?

Environnement

- Quelle utilisation des déchets de la cuisine?
- Quelle énergie utiliser pour cuisiner, laver...?



Genèse et généralisation de l'EEDD dans l'Education Nationale

I Au niveau National

Tous les documents cités et soulignés sont accessibles par le site du Ministère dédié à l'EEDD : www.eduscol.education.fr/eedd

- **Un état des lieux** publié en avril 2003 au travers du Rapport des inspecteurs généraux, Gérard Bonhoure (IGEN SVT) et Michel Hagnerelle (IGEN HG) : « Après 30 ans, force est de constater qu'il n'existe pas aujourd'hui à l'Ecole une éducation à l'environnement construite et cohérente. La situation est plutôt en stagnation sinon en recul /.../ Il semble possible, en s'appuyant sur l'existant, de refonder une véritable EE pour tous, inscrite dans la perspective du développement durable. »

[Voir le Texte du rapport](#)

- **Une mission confiée au professeur Ricard** Voir [les Actes du Colloque](#) d'avril 2004

- **Une année d'expérimentation** en 2003-2004 pour 10 académies (dont celle de Poitiers) avec 84 écoles et établissements scolaires

Voir le [Bilan national](#)

- **La mobilisation des cadres de l'institution** notamment lors d'un colloque organisé par la DESCO et l'Inspection Générale en décembre 2003

Voir les [Actes du colloque](#).

- **La définition de l'EEDD et la programmation de sa généralisation**

[Circulaire de rentrée 2004](#) : « Le futur citoyen doit avoir conscience, dès le plus jeune âge, qu'il est acteur du développement durable : il doit donc être informé et formé comme le prévoit le projet de charte de l'environnement et la stratégie nationale du développement durable »

[Circulaire au BO du 15 juillet 2004](#) : « L'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée dès la rentrée 2004./.../ L'EEDD doit s'appuyer sur les enseignements disciplinaires /.../, sur les croisements des apports disciplinaires /.../, sur les dispositifs transversaux /.../ et sur les temps de débats. /.../ Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d'une EEDD, tels qu'ils sont fixés par le ministère de l'éducation nationale.»

[Circulaire de rentrée 2005](#) : « Depuis la rentrée 2004, l'éducation à l'environnement pour un développement durable fait partie intégrante de la formation initiale de tous les élèves, de la maternelle à la terminale. Les équipes pédagogiques veilleront à coordonner leurs interventions pour offrir aux élèves un parcours progressif et adapté à leur âge d'acquisition des notions, compétences et comportements liés à cette éducation. La Charte de l'environnement, intégrée à la Constitution (révision du 1er mars 2005), doit être présentée aux élèves des lycées. »

[Autres textes importants](#) : Sur l'éducation au développement et à la solidarité internationale (19 mai 2004), sur les actions éducatives à caractère scientifique (25 mai 2004), sur les séjours et classes de découverte dans le premier degré (13 janvier 2005), sur le dispositif interministériel « A l'école de la forêt (22 avril 2005)

- **La demande à tous les Recteurs de désigner un « correspondant académique EEDD », de mettre en place un « Comité de Pilotage de l'EEDD » et de rédiger un Plan stratégique d'accompagnement de la généralisation sur 3 ans.**

II Au niveau de l'académie de Poitiers

Ces données détaillées sont accessibles par le site www.ac-poitiers.fr/daac à la rubrique EEDD

Voir aussi les sites disciplinaires notamment [Histoire-Géographie](#) et [Sciences de la Vie et de la Terre](#) et les sites des Inspections Académiques [16](#), [17](#), [79](#), [86](#)

UNE VOLONTE RECTORALE FORTE:

AXE PRIORITAIRE n° 8 DU PROJET D'ACADEMIE : Asseoir l'EEDD et sensibiliser les élèves à la prévention des risques
Les fiches suivantes sont consultables sur le site du rectorat: <http://www.ac-poitiers.fr/paysage/politiq/priori3.htm#obj8>

Fiche Action 8-1 : Mise en œuvre de formations associant les acteurs locaux

Fiche Action 8-2 : Aide à la réussite des équipes

Fiche Action 8-3 : Valorisation et mutualisation des réalisations

Cette volonté s'appuie sur :

- **Une histoire avec des spécificités et des richesses déjà construites :**
 - . **Des partenariats forts** avec les autres services de l'Etat (DIREN, DRAF,...), les collectivités, les agences liées à l'environnement (ADEME, Agences de l'eau, ...) et les associations (réseau GRAINE, ORCADES,...)
 - . **L'Ifrée**, (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement), structure originale en France associant dans un partenariat étroit l'Etat, la région et les associations, assurant des missions de formation, de recherche et d'édition et support du **Pôle National de Ressources en EEDD**.
 - . **Un groupe mixte de formateurs EEDD** (enseignants, animateurs) reconnu par l'IUFM.
- **Un Comité de Pilotage académique partenarial** basé sur une bonne coopération en interne (corps d'inspection, missions, IUFM, formation continue, CRDP, CAFA) et une large ouverture à l'ensemble des partenaires de l'EEDD.
- **Un réseau de correspondants EEDD**

Correspondante académique : Yannick Bruxelles : yannick.bruxelle@ac-poitiers.fr

Correspondant départemental 16 : Jean-Christophe Hortolan : jean-christophe.hortolan@ac-poitiers.fr

Correspondante départementale 17 : Thierry Buis: thierry.buis@ac-poitiers.fr

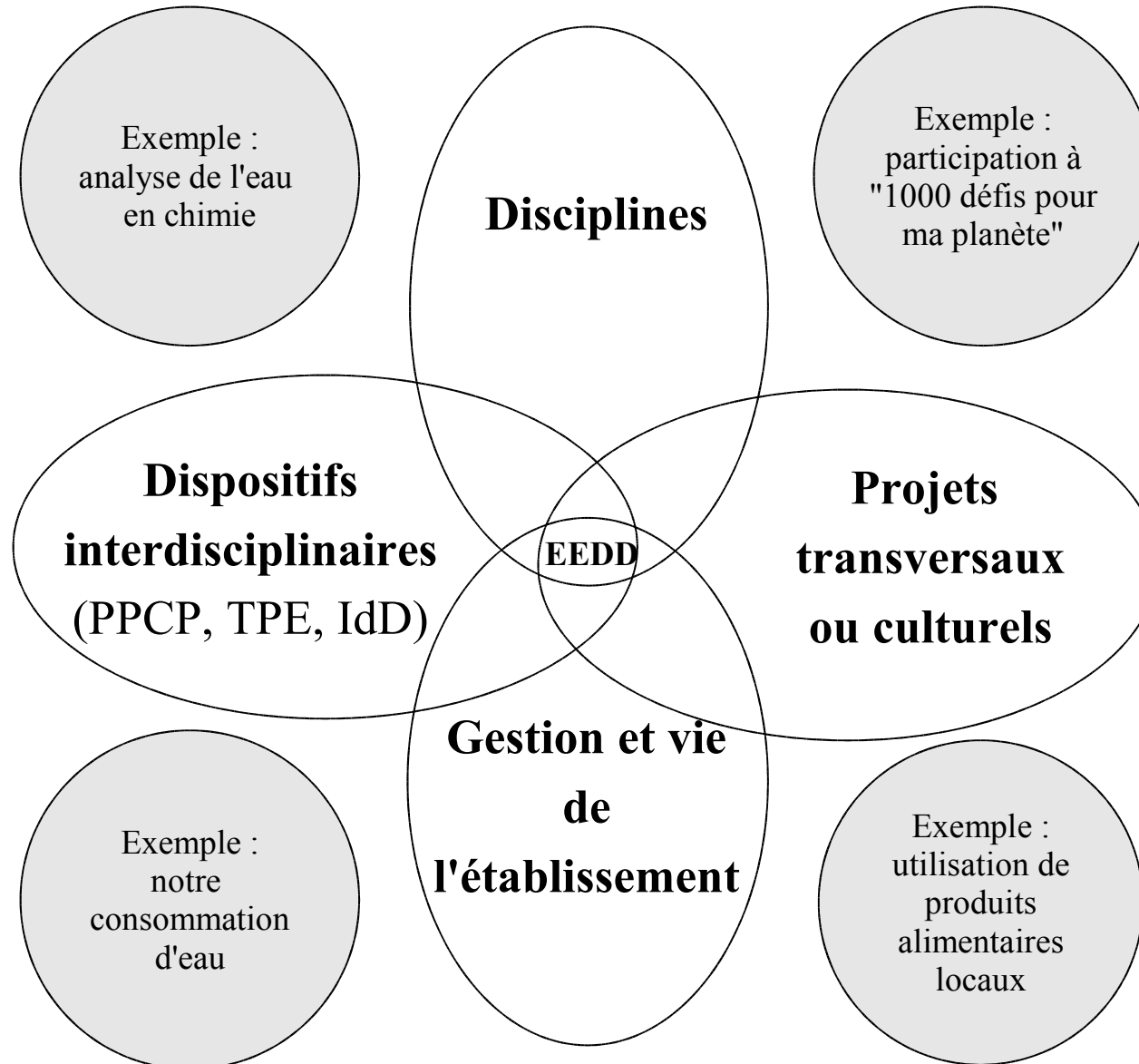
Correspondante départementale 79 : Jocelyne Brandeau : jocelyne.brandeau@ac-poitiers.fr

Correspondante départementale 86 : Annie Jussaume : annie.jussaume@ac-poitiers.fr

Chargée de mission EEDD à l'IUFM : Dominique Ellinger : d.ellinger@poitou-charentes.iufm.fr

Mais aussi des « correspondants EEDD » se mettant en place dans tous les collèges et lycées de l'académie

L'EEDD au sein de l'école, de l'établissement : quel cadre d'application possible ?



Vers une démarche globale, dans le cadre d'un parcours EEDD cohérent

Une classe peut avoir son projet propre.

Plusieurs classes peuvent avoir des projets liés à un même thème.

Toutes les classes peuvent avoir un projet commun (en l'inscrivant dans le projet d'école ou d'établissement).

exemple : "Diminuons la consommation en eau et en énergie dans l'école, dans l'établissement".

... et avec quels partenaires?

Quels partenaires, quelles ressources pour s'engager dans l'EEDD ?

POUR SE RENSEIGNER, S'INFORMER, OUVRIR DES PISTES : consulter des sites Internet ...

Pour trouver des données générales, des liens, l'actualité de l'EEDD :

- site dédié à l'EEDD au ministère de l'Education nationale : www.eduscol.education.fr/eedd
- site du Pôle National de Ressources en EEDD : www.pole-education-environnement.org (données documentaires, nombreux liens vers d'autres sites nationaux et régionaux)
- site académique : www.ac-poitiers.fr/daac rubrique EEDD (informations sur les dispositifs et opérations académiques), sites des I. A.

Pour trouver des données sur l'environnement, le développement durable ou des informations sur les opérations portées par ou avec les partenaires :

- site de l'IFEN (l'institut français de l'environnement) : www.ifen.fr
- site de l'ORE (Observatoire Régional de l'Environnement) : www.observatoire-environnement.org
- site de la DIREN (Direction régionale de l'environnement) : www.diren-poitou-charentes.fr (lien avec ministère Ecologie et développement durable)
- site de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie): national : www.ademe.fr; régional : www.apcede.com
- site « gérer la ressource en eau, ici et ailleurs » : www.gererleau.org
- site d'Agora 21 : www.agora21.org

Pour trouver des pistes pédagogiques plurielles, des outils... :

- site académique : www.ac-poitiers.fr/odyssee (histoire géographique), www.ac-poitiers.fr/gaia (Sciences de la vie et de la Terre)
- site du réseau associatif Ecole et Nature (lien vers le GRAINE Poitou-Charentes) : www.ecole-et-nature.org et www.grainepc.org
- site de l'enseignement agricole : www.educagri.fr

POUR ENRICHIR SES IDEES, TROUVER DES PARTENAIRES : contacter des personnes-ressources

- En interne dans l'établissement : chef d'établissement, gestionnaire, CPE, personnel de service, élèves, enseignants, parents, CA ou conseil d'école
- En interne dans l'institution : tous les « correspondants EEDD » (voir en page 7), les corps d'inspection
- La documentaliste du Pôle National de Ressources en EEDD : veronique@pole-education-environnement.org
- Les animateurs des réseaux associatifs GRAINE Poitou-Charentes (groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement) grainepc@grainepc.org, ORCADES (relations Nord-Sud) : orcales@orcales.org
- L'équipe de l'Ifree (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement) : ifree@ifree-ore.org
- Les porteurs des dynamiques territoriales : collectivités, administrations...

POUR CONCRETISER SON PROJET, ETABLIR UN BUDGET : connaître les cadres et les calendriers

Désormais : un « dossier unique » (sur le site du Rectorat: <https://bv.ac-poitiers.fr/portail/>) avec sa fiche spécifique EEDD et l'engagement de l'établissement dans la démarche de généralisation, sera étudié par une commission partenariale. Il doit :

- développer la démarche et les contenus pédagogiques rédigés par l'équipe enseignante
- montrer la recherche de cohérence avec la vie et la gestion de l'établissement (tous personnels concernés)
- présenter un budget prévisionnel équilibré déterminant les besoins de façon réaliste, incluant une participation de l'établissement et une demande globale qui sera prise en compte par un collectif des partenaires financiers (Rectorat, DIREN, ADEME, Collectivités, DRRT, Agences de l'eau)

L'EEDD et les programmes

Dans la perspective d'une compréhension rationnelle du monde dans lequel l'être vivant évolue et en l'absence de tout prosélytisme, l'EEDD s'appuie sur les différentes disciplines. Cela doit se faire dans le cadre d'une cohérence pluridisciplinaire au travers de thèmes de convergence (énergie, météorologie et climatologie, sécurité, santé...) et dans une progression logique liée au cursus de formation.

D'une part, le programme de chaque discipline contient des éléments spécifiques constituant la base d'un travail sur l'EEDD. D'autre part, chacune d'elle met à disposition des outils permettant de décrire et d'expliquer les phénomènes engendrés par nos comportements. C'est en développant ces connaissances et l'esprit critique que nous ferons, de chaque jeune qui nous est confié, un citoyen responsable.

Le tableau ci-dessous, indique, pour quelques disciplines, des éléments significatifs du programme constituant la base d'un travail sur l'EEDD. Bien entendu, la liste n'est pas exhaustive et d'autres notions peuvent servir de support (cela relève de la liberté pédagogique de l'enseignant) et **toutes les disciplines sont concernées.**

NIVEAU DE FORMATION	ELEMENTS DE PROGRAMME
Ecole primaire Cycle 1	<p>Découvrir le monde - Découvrir le monde du vivant : découverte des différents milieux, sensibilisation aux problèmes de l'environnement</p> <p><i>Compétences attendues :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • repérer quelques caractéristiques des milieux • prendre en compte les risques de la rue ainsi que ceux de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques) ou plus lointains (risques majeurs)
Ecole primaire Cycle 2	<p>Découvrir le monde De l'espace familial aux espaces lointains Le monde du vivant : diversité du vivant et diversité des milieux</p> <p>Vivre ensemble Dépasser l'horizon de l'école</p> <p><i>Compétences attendues :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • commencer à se sentir responsable
Ecole primaire Cycle 3	<p>Education civique Etre citoyen dans sa commune Etre citoyen en France S'intégrer en Europe, s'ouvrir au monde</p> <p><i>Compétences attendues :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir compris et retenu quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger • avoir compris et retenu la responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement <p>Sciences expérimentales et technologie Education à l'environnement : en liaison avec l'éducation civique, elle développe une prise de conscience de la complexité de l'environnement et de l'action exercée par les hommes. Elle s'appuie sur une compréhension scientifique pour des choix raisonnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • approche écologique à partir de l'environnement proche • rôle et place des êtres vivants ; notions de chaînes et réseaux alimentaires • adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu • trajet et transformation de l'eau dans la nature • la qualité de l'eau <p>Géographie Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines La France à l'heure de la mondialisation</p>

DISCIPLINE	ELEMENTS DE PROGRAMME
Sciences de la vie et de la terre	<p>Dès le niveau <u>sixième</u>, pour la <u>rentrée 2005</u> l'approche scientifique s'ancre sur la compréhension de la nature, et les applications utiles à l'Homme. Durant le <u>cycle central</u>, après un premier niveau de compréhension des fonctions de nutrition chez les êtres vivants d'une part et du fonctionnement de la planète (géologie externe) d'autre part, c'est par l'étude de la reproduction que se construit l'approche fonctionnelle du vivant, tandis que l'étude du fonctionnement de la Terre se complète progressivement, à partir de ses manifestations de surface. Les savoirs construits en biologie et en géologie, en développant chez l'élève une plus grande lucidité à l'égard de la santé et de l'environnement, vont permettre de densifier l'éducation à la responsabilité amorcée aux niveaux précédents et contribuent à l'éducation à la citoyenneté. C'est au niveau <u>troisième</u> que les connaissances liées à la biologie humaine et à l'histoire de la Terre, permettent de traiter des chapitres de synthèse comme celui qui est sur l'évolution et la responsabilité individuelle ou sociale de l'Homme.</p> <p>Dans le but de situer l'homme dans le monde, au niveau <u>seconde</u>, l'étude de la planète Terre conduit à la compréhension de l'environnement, de son évolution et à la perception de sa fragilité. C'est au niveau <u>première</u>, que le programme centré sur la dynamique du globe où les responsabilités humaines conduisent à poser les enjeux du fonctionnement global de la machine thermique qu'est la Terre. En <u>enseignement obligatoire</u>, la planète, tant en ce qui concerne la géosphère que la biosphère présente deux propriétés d'apparence contradictoire : stabilité et variabilité à intégrer dans un modèle global terrestre. L'<u>enseignement de spécialité</u> argumente que l'étude des évolutions passées de la planète, fondée sur une démarche raisonnée, procure des éléments de réflexion et des modèles pour appréhender l'évolution future de la planète.</p> <p>Pour les sciences de la vie, l'enseignement scientifique en appui sur les dimensions sociales, éthiques et économiques, a pour objectif d'apporter des connaissances et des raisonnements scientifiques, au travers de thèmes qui touchent à la responsabilité individuelle et collective face aux grands problèmes actuels de société. En <u>première scientifique</u>, l'ensemble du programme s'articule autour des relations existant entre le génotype d'un organisme et son phénotype, pour lesquelles les prises de conscience individuelle et collective trouveront du sens en <u>terminale</u> où dans le domaine biologique, on détermine les enjeux actuels des biotechnologies.</p>
Sciences Physiques	<p>La physique et la chimie s'appliquent, tout au long du <u>collège</u> et du <u>lycée</u>, à donner les connaissances des grandeurs et des phénomènes qui permettent de décrire l'environnement. Le nouveau programme du <u>cycle central</u> (sciences physiques et thèmes de convergences) précise l'apport de la discipline à l'EEDD.</p> <p>En chimie, la notion de la conservation de la matière permet de comprendre, dès la <u>cinquième</u>, que toute substance rejetée peut être diluée, transformée ou conservée. Les transformations chimiques abordées au collège et étudiées plus à fond au lycée sont l'occasion de comprendre que l'activité humaine peut conduire à la pollution de notre environnement mais aussi aux moyens de traiter les déchets et protéger cet environnement. La physique, dès la <u>troisième</u>, aborde la notion d'énergie, renouvelable ou non, et nos besoins énergétiques. Elle amène à débattre sur les choix à faire et à réfléchir sur la consommation raisonnée des ressources énergétiques.</p> <p>En lycée professionnel, du <u>CAP</u> au <u>baccalauréat</u>, de nombreuses unités de sciences physiques trouvent un prolongement logique dans le cadre de l'EEDD. Le développement d'éléments de culture scientifique nécessaires à tout citoyen et l'acquisition de connaissances spécifiques fondamentales et spécialisées doivent faciliter l'appropriation de la formation aux métiers et sont, de fait, déterminants pour une attitude responsable du futur professionnel.</p>
Histoire-Géographie	<p>Les programmes d'histoire et de géographie, de la sixième à la terminale en passant par ceux de l'enseignement professionnel, contribuent à la prise de conscience des questions environnementales, économiques et socioculturelles. Sans catastrophisme, mais avec lucidité, ils aident l'élève tout au long de sa scolarité à mieux percevoir l'interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble des géosystèmes de la planète. Ils amènent les élèves à prendre conscience de la nécessité d'une gestion durable ainsi que du développement d'une solidarité mondiale.</p> <p>L'histoire et la géographie apportent leur contribution à la construction du concept de développement durable puisque ce dernier doit nécessairement prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « les différentes échelles de temps et d'espace ; • la complexité du domaine dont les multiples composantes, interagissant entre elles, appellent une approche systémique ; • les différents axes d'analyse scientifique qui fondent un développement durable (composantes environnementales, économiques, sociales, culturelles...); • la complexité des questions et des réponses envisagées, ce qui implique une approche critique et met en valeur l'importance des choix ainsi que la responsabilité de chacun dans ces choix . » BO n° 28 du BO n° 28 du 15 juillet 2004 <p>Il s'agit bien en histoire-géographie, dès la <u>sixième</u>, de donner aux élèves une vision du monde. L'image et la carte, notamment, contribuent à la représentation du paysage étudié . Elle permet d'en faire découvrir les composantes « naturelles » et humaines, et d'en approcher l'organisation.</p> <p>Des outils pour une première lecture critique du monde sont ensuite proposés en <u>cinquième et en quatrième</u>. A partir de cartes, le croisement de données (historiques, « naturelles », culturelles, démographiques et économiques...) vise à rendre compte de la complexité de l'organisation des espaces et des territoires.</p> <p>Les convergences avec les autres disciplines s'affirment en classe de <u>troisième</u>. L'histoire des sciences et des techniques, les problèmes de l'environnement et l'approche de cultures étrangères peuvent alors être coordonnés avec la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre (BO 10 du 15 oct 98)</p> <p>Au lycée et au lycée professionnel l'étude est centrée sur les hommes qui occupent et aménagent leur planète. L'environnement et l'aménagement constituent des notions transversales dès la <u>seconde générale et technologique</u> et la <u>seconde professionnelle</u>, afin d'aborder, notamment, la gestion des ressources (eau, pétrole). En <u>première</u>, l'étude des réseaux de transports et de communication en Europe, celle des « milieux entre espaces et société », ou encore celles des « disparités spatiales et aménagements des territoires » sont propices aux travaux sur le développement durable comme à la convergence avec les autres disciplines (SVT, SES...). En <u>terminale</u>, la Méditerranée présentée comme un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud, ainsi que la mégalopole japonaise peuvent être questionnées sous l'angle du développement durable. En <u>terminale professionnelle</u> c'est comme citoyen, acteur de l'aménagement de son territoire que l'élève se doit d'étudier la commune et l'Europe. Quant au nouveau programme de <u>CAP</u> il pose la « société face aux risques naturels et technologiques » comme sujet d'étude complet.</p> <p>Ces programmes d'histoire-géographie rejoignent donc les objectifs des programmes d'éducation civique, juridique et sociale (<u>ECJS</u>). Notamment lorsque proposent la réflexion et le débat sur les responsabilités individuelles et collectives.</p>
Enseignement professionnel	<p>Toutes les formations professionnelles intègrent la notion d'EEDD dans le cadre de leur référentiel. Des métiers de l'imprimerie (gestion des résidus d'encre) à ceux de l'automobile (choix des matériaux), en passant par les métiers du secrétariat (consommation d'énergie et de consommables), l'EEDD induit des comportements éclairés responsables.</p> <p>Que ce soit dans le cadre des thèmes de convergence (énergie, sécurité...) ou de projets tels que le PPCP, l'EEDD permet de renforcer la dimension « apprentissage à la responsabilité ».</p>

L'EEDD et les projets

Un projet d'EEDD peut être d'envergure variable : quelques élèves volontaires, une classe, un niveau, l'ensemble des élèves. Il peut impliquer un ou des enseignants, de préférence de plusieurs disciplines, associer d'autres membres de la communauté éducative (gestionnaire, conseiller d'éducation, personnels de santé, ...). Il associe toujours des personnes intervenantes et partenaires extérieurs à l'école.

Il nécessite le croisement de points de vue pluriels (intérêts contradictoires, réflexion citoyenne,...).

Il peut être motivé par des aspirations à travailler en équipe, par des souhaits d'élèves, par des sollicitations de partenaires, par un événement d'actualité ..., mais il reste un projet pédagogique et culturel gardant un lien avec les programmes scolaires.

Il ne peut être que « particulier » à chaque situation, mais il peut s'inspirer et se nourrir les projets des autres (intérêt des échanges et réseaux).

Un projet à écrire ...

- Pour rappeler d'où on part et où on souhaite arriver avec les élèves
- Pour concrétiser sa pensée et articuler les pensées d'une équipe, communiquer ses intentions, en choisissant ses mots
- Pour permettre à la commission partenariale EEDD d'en estimer le contenu et de lui apporter une aide, un accompagnement, un label...

... en précisant :

- ses **origines et motivations** : contexte pédagogique, contexte territorial (économique, environnemental, social, culturel) amenant le choix du titre du projet
- ses **objectifs** pédagogiques et culturels en lien avec les priorités du projet d'établissement et les réalités du territoire
- la **démarche pédagogique** retenue (prise en compte des représentations, mise en questionnement, investigations, mise en débat, restitutions)
- les **activités pressenties** avec les élèves, un échéancier avec des objectifs intermédiaires et la place laissée pour les inattendus
- les **partenaires** choisis, les visites et rencontres organisées et le rôle de chacun
- les **productions** prévues et le mode de **communication** et de rayonnement au sein de l'établissement et avec l'extérieur
- les critères et modalités d'**évaluation** (qui évalue, qu'évalue-t-on, à quels moments ?)
- le **budget** prévisionnel basé sur la notion de co-financement, présenté de façon réaliste pour une réalisation correcte du projet et en équilibre (sachant qu'un budget prévisionnel n'a jamais l'assurance d'être abondé en totalité et qu'il conviendra peut-être de réajuster les ambitions en fonction des disponibilités réelles)

Tous ces points doivent être clarifiés dès l'amont du projet pour un dossier quel qu'il soit, sachant que l'académie cherche, avec ses partenaires de l'EEDD, à simplifier et harmoniser les formulaires demandés aux établissements (voir la fiche EEDD du dossier unique)

Des opérations supports, spécifiques à l'EEDD, qui facilitent, accompagnent, apportent de la documentation ou une aide financière... (pour les détails, consulter le site www.ac-poitiers.fr/daac)

§. Opérations nationales :

Titre	Niveaux concernés	Partenaires impliqués	Contact et dossier
Mille défis pour ma planète	Tous niveaux	4 ministères éducation nationale, environnement, agriculture, Jeunesse et sports	www.poitou-charentes.environnement.gouv.fr Utiliser la fiche EEDD du dossier unique
A l'école de la forêt	Premier degré	Ministères éducation nationale et agriculture	www.ecoledelaforet.agriculture.gouv.fr
Eco-Parlement des jeunes	Second degré	Réseau Ecole et Nature, Eco-emballages	www.eyep.info
Jeunes reporters pour l'environnement	Second degré	Fondation pour l'EE (FEEE)	www.youngreporters.org
Eco-école	Tous niveaux	FEEE, Ecole et Nature, Eco-Emballages	http://ecoecole.ifrance.com

§. Opération académique :

Titre	Niveaux concernés	Partenaires impliqués	Contact et dossier
Gérer la ressource en eau, ici et ailleurs	Tous niveaux	Rectorat, GRAINE, Ifrée, Agences de l'eau, DIREN, Région	www.ac-poitiers.fr/daac et www.gererleau.org

D'autres opérations régionales (Climat, énergie..., se mettent en place notamment avec l'ADEME et la Région)

§. Opérations départementales :

Exemples : Planète Bleue en 16, projets de circonscription de Saintes en 17,(Consulter les sites des IA)

Des cadres privilégiés pour monter des projets d'EEDD

§. Volets Culturels EEDD, Ateliers Scientifiques et techniques, Classes de découverte, inscrits au projet d'établissement ou d'école, sont des cadres favorables pour la réalisation des projets (Prendre contact avec les correspondants EEDD ou les professeurs Action Culturelle)

Pour toute présentation de projet, il est fortement conseillé d'utiliser le dossier spécifique « Projet EEDD » inclus au dossier unique de l'académie de Poitiers

L'EEDD et les Agendas 21

Issu de la Conférence de Rio en 1992, il s'agissait d'un « rendez-vous » pris pour le 21^{ème} siècle. L'Agenda 21 Global, signé par 173 pays, devait être mis en œuvre grâce aux Agendas 21 locaux. A ce jour une centaine d'Agendas 21 ont été élaborés par des collectivités en France. Depuis 2004, on commence à parler d'Agendas 21 scolaires. **Concrètement, le résultat d'une démarche Agenda 21 peut se présenter sous la forme d'un document dans lequel toute communauté humaine, quelles que soient sa structure et sa taille, programme les actions qu'elle entend mener pour fonctionner dans une perspective de développement durable. Ce document mise sur la recherche de convergences entre performances économiques, sociales et environnementales. Il constitue un cadre pour l'action à moyen terme.**

Les principes sous-jacents à la « démarche Agenda 21 » d'après un document de Michel Hortolan (IFREE) et de Yannick Bruxelles (DAAC)

- Il ne peut y avoir de mise en œuvre d'un Agenda 21 sans une approche éthique développant le principe de responsabilité et le principe de solidarité
- Se pose la question de notre relation aux problématiques planétaires, et lorsqu'on parle de « besoins », ce sont ceux des plus démunis
- On doit prendre en compte les interdépendances : les composantes du développement durable sont donc interrogées et croisées (Viable ? Equitable ? Vivable ?)
- Une évaluation en continu est indispensable, des critères et indicateurs spécifiques sont donc à construire

Les étapes de la démarche "Agenda 21 scolaire"

1 **un engagement** : une collectivité (ou un établissement scolaire), assume la responsabilité de lancer cette démarche (pas d'Agenda 21 en catimini...)

2 **un groupe de pilotage** : dont la composition est réfléchiée en associant logique représentative et logique participative (dans le cas d'un Agenda 21 scolaire, on cherchera donc à impliquer tous les personnels de l'établissement, les parents, les collectivités, les partenaires locaux, les ressources compétentes...)

3 **un état des lieux et un diagnostic** : l'état des lieux autorise l'expression des perceptions, le diagnostic intègre le quantitatif et construit une image.

4 **une identification des problèmes et de leurs causes** : On n'identifie pas les besoins mais les problèmes et on recherche des solutions alternatives pour lesquelles on identifie des moyens (le partenariat devient l'entrée privilégiée à ce stade)

5 **une validation d'un programme d'action** : défini par le groupe de pilotage et connu de tous

6 **une mise en œuvre avec un suivi** : l'évaluation et la participation sont des incontournables à chaque étape (ce n'est pas une démarche linéaire)

A chaque étape, on doit se poser 3 questions... Qui participe, et comment ? - Qu'est-ce qu'on évalue, et comment ? - Quels sont les questionnements du développement durable qui sont pris en considération ?

Quel projet possible pour un établissement scolaire ? Exemple d'après un document de Cécile Fortin-Debart (ENS Cachan)

Engagement	Mots-clés	Plan d'actions. Exemples	
La consommation responsable et solidaire Reconstruire le lien entre Production-Consommation-Déchets Sous-thème : eau, alimentation, énergie, matériels et fournitures scolaires, déchets	eau, énergie, déchets, alimentation, agriculture, fournitures, emballages, commerce équitable, traçabilité, empreinte écologique, pollution...	-réaliser des économies d'énergie et d'eau en analysant les flux et en proposant des solutions alternatives (construction d'un bac de récupération de l'eau de pluie) -mettre en place une coopérative pour la collation : vente de produits locaux et de saison, vente de café issu du commerce équitable...	Cette fiche, dans son intégralité, peut être consultée sur: http://www.ac-poitiers.fr/DAAC

Le développement durable et la gestion en EPLE

pour le premier degré, contacter les correspondants départementaux

Promouvoir le développement durable dans la gestion d'un EPLE, quelle signification ?

Une activité de plus? ... pas vraiment, plutôt une autre manière de concevoir et de conduire son action ce qui implique :

- **une priorité accordée au long terme sur le court terme**
- **une maintenance orientée davantage vers la prévention que vers la gestion de crise et le traitement de l'urgence**
- **une sensibilisation de l'ensemble de la communauté éducative pour promouvoir des comportements éco-responsables**

Prenons l'exemple des économies d'énergie et de la gestion de la ressource en eau, c'est déjà une préoccupation, d'ordre budgétaire et financier pour le gestionnaire. Le développement durable lui donne une autre dimension. Cela se traduit par :

- **une vigilance lors de l'achat d'un équipement avec la prise en compte de l'ensemble des coûts inhérents au produit :**
- **acquisition/utilisation/élimination**
- **de nouvelles approches de la maintenance, bien sûr une maintenance corrective rapide :**

une fuite en goutte à goutte représente sur un robinet 35 m³ d'eau perdue chaque année et sur une chasse d'eau 250 m³

mais aussi, de plus en plus, une maintenance préventive : nettoyage régulier des filtres, robinetterie, lave-vaisselle.

- **la promotion d'autres comportements au quotidien.**

Eteindre les lumières avant de sortir d'une salle, ce n'est pas être « vieux jeu » ou faire preuve d'avarice mais adopter un comportement responsable, soucieux du devenir de la planète.

Un site très riche sur l'éco-responsabilité dans l'administration (Ministère de l'Ecologie et du Développement durable).

www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr/

Vous y trouverez notamment :

- **une brochure enjeux et actions qui fait le point sur la démarche de l'éco-responsabilité : enjeux-constats-objectifs**
- **un guide de l'achat public éco-responsable**
- **des fiches produits pour vous guider dans vos achats et des liens utiles pour compléter votre information**

A signaler aussi le site de l'Ademe : www.ademe.fr

Quelques conseils pour une stratégie

Pour pouvoir s'engager dans une démarche globale, tout en prenant en compte et en cherchant à articuler les disciplines, les dispositifs (IdD, TPE, PPCP), les projets culturels et transversaux, la vie et la gestion de l'établissement, les partenaires...les points ci-dessous sont incontournables :

- s'adjoindre un **correspondant EEDD d'établissement** et transmettre ses coordonnées à la DAAC (délégation académique à l'action culturelle) pour qu'il soit intégré au réseau (partage des ressources, informations...)
- favoriser la mise en place d'un **comité de pilotage** au sein de l'établissement qui veillera à la cohérence des actions engagées dans le cadre d'un projet global inscrit dans le **projet d'établissement** (contractualisation avec le rectorat). Ce comité pourra, dans cet esprit, suggérer différentes actions. Il s'attachera aussi à définir des critères (quantitatifs et qualitatifs) permettant d'évaluer l'impact du projet
- se rapprocher du **correspondant départemental ou académique EEDD**
- utiliser les fiches du "**dossier unique**". La fiche récapitulative EEDD permet de recenser les différents projets existants mais aussi d'obtenir d'éventuels financements (rectorat, région, partenaires : DIREN, ADEME, Agences de l'eau...)
- développer un **partenariat "fort"** (ministères, associations, collectivités locales...) et exploiter les ressources (Observatoire Régional de l'environnement¹, Pôle national de ressources²)
- relayer, au niveau de l'établissement, les **actions** lancées par les partenaires (bilan carbone avec l'ADEME³ ou la région par exemple)
- faire des demandes de **formation de proximité**
- **communiquer**, que ce soit avec la DAAC, les corps d'inspection ou la MEIPPE, pour faire connaître les actions mises en place et ainsi favoriser la mutualisation

(¹) : www.observatoire-environnement.org

(²) : www.pole-education-environnement.org

(³) : www.ademe.fr/Outils/BilanCarbone/Default.htm